

LES COULISSES DE BRUXELLES

Actualités et débats européens

Citoyens européens, à vos urnes le 25 mai!



Le Parlement européen à Bruxelles

Les élections du Parlement européen auront lieu entre le 22 et le 25 mai pour 28 États membres de l'Union européenne.

En raison de l'importance des enjeux européens sur la scène internationale, l'antenne du Réseau des Talents de l'Outre-Mer français établie à Bruxelles, présentera une série de petites Newsletters afin d'informer et de sensibiliser les citoyens européens, ultramarins.

En effet, le désintérêt des 400 millions d'électeurs pour les élections européennes s'explique généralement par un manque de connaissance des rouages abstraits des lointains coulisses de Bruxelles, mais aussi par l'euro pessimisme ambiant. Si les hydres de la politique européenne dissèquent l'étiologie de cette mouvance en période électorale, ils tentent par ailleurs de proposer des solutions à la racine des maux d'un contexte économique dégradé. En tout état de cause, rappelons que l'Europe fonctionne grâce à plusieurs institutions majeures, dont deux institutions phares.

La Commission européenne, composée de 28 commissaires, est l'organe exécutif de l'Union européenne. Gardienne des intérêts de l'Union, la commission propose et met en oeuvre les politiques communautaires dans les secteurs relevant de sa compétence exclusive ou partagée.

Le Parlement européen demeure l'unique institution élue au suffrage universel direct par les citoyens. Il exerce trois pouvoirs fondamentaux: législatif, budgétaire et de contrôle politique des autres institutions européennes. Le 25 mai, votre voix permettra d'élire directement, pour 5 ans, 751 députés qui vont composer le Parlement européen.

De même, votre vote contribuera à l'élection du successeur du président actuel de la Commission européenne, José Manuel Barroso (Voir à ce propos l'article de Olivia Grondin).

Pour la période 2014-2020, les enjeux de l'Europe concerneront plus particulièrement le chômage, mais aussi l'éducation, le développement durable, les énergies vertes, l'agriculture, l'industrie, l'innovation et la croissance, la zone euro, la politique d'immigration, l'avenir de l'Europe, etc...



« L'Europe ne peut être tranquille tant que la France n'est pas contente » Victor Hugo

Le saviez-vous? Plus de 50% des lois françaises sont directement issues de décisions adoptées à Bruxelles. Par exemple, dans le secteur de l'environnement, *on considère que 80% de la législation française est d'origine européenne. De même, 100% de la législation agricole dérive des règles de l'Union européenne.*

D'où l'importance pour les économies ultramarines, reposant notamment sur l'agriculture, d'élire des représentants parlementaires dignes de confiance et pourvus de compétences en ce 25 mai afin de défendre aux mieux nos spécificités régionales.

«*L'Europe n'est pas une option mais une obligation*», nous a rappelé le Commissaire européen Michel Barnier lors du brunch-débat du Réseau des Talents de l'Outre-Mer en octobre 2013.

Le 25 mai, ne soyons ni des citoyens euro septiques, ni euro ignorants, mais euro responsables!

Yola Minatchy
Avocate au barreau de Bruxelles
Présidente d'honneur de l'asbl Réunion-Belgique
Présidente du Réseau des Talents de l'Outre-Mer

ACTUALITES

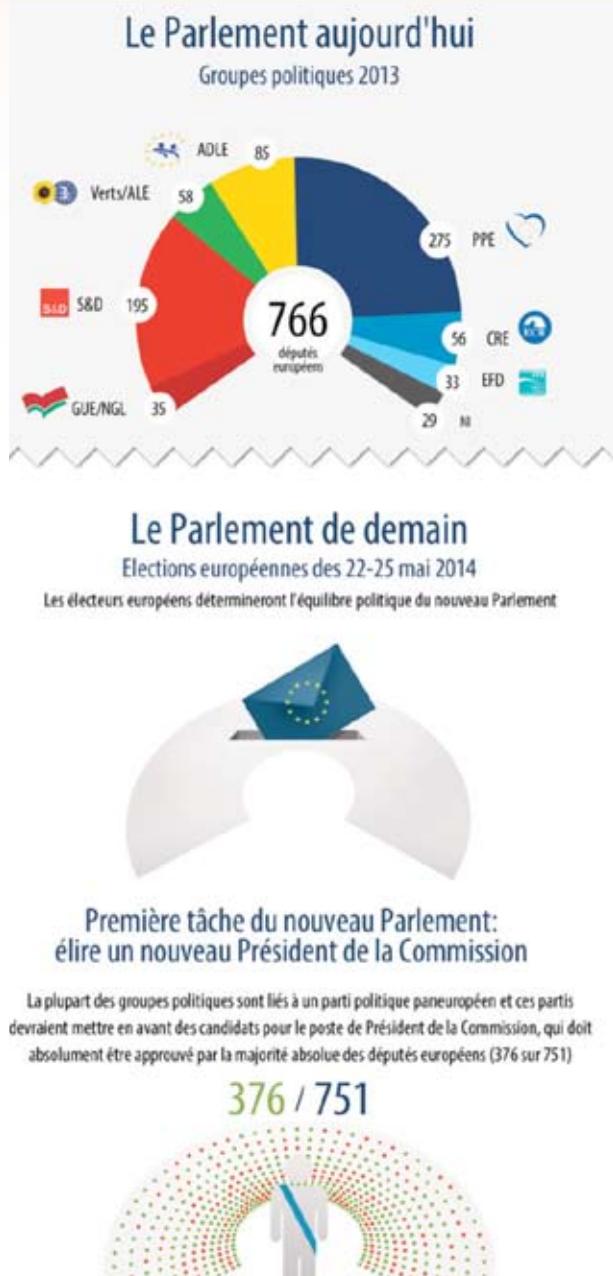
Elections européennes 2014 : A vos urnes le 25 mai !



*Par Olivia Grondin, Talent de l'Outre-Mer 2013,
en charge des affaires européennes à Véolia Environnement- Bruxelles*

Si les pouvoirs du Parlement européen n'ont cessé de s'étendre au fil des traités européens successifs, force est de constater que le taux de participation à l'élection des eurodéputés a subi une baisse constante depuis la tenue des premières élections européennes au suffrage universel direct en 1979¹. Cette corrélation inverse va à contrepied de la démocratisation de l'Europe, à qui l'on reproche pourtant bien souvent d'être trop technocratique et éloignée des citoyens.

Elections européennes



Les élections européennes qui se tiendront dans les 28 Etats membres entre le 22 et le 25 mai – le 25 mai en France – seront l'occasion d'inverser la tendance. Pour saisir cette opportunité, il est important de bien comprendre l'enjeu de ces élections : pour la première fois, les électeurs européens pourront avoir un impact direct sur la désignation du président de la Commission européenne.

En effet, si jusqu'à 2009, la nomination du chef de l'exécutif européen était principalement le fruit de tractations politiques entre les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats-membres, le Traité de Lisbonne dispose que désormais, le Conseil européen – qui réunit les 28 chefs d'Etat et de gouvernement – devra « tenir compte des élections européennes² » pour proposer au Parlement européen un candidat à la fonction de Président de la Commission.

A travers cette nouvelle disposition, l'Union européenne, d'une certaine façon, « se parlementarise » : la légitimité de l'exécutif européen et de son action reposera sur l'existence d'un groupe parlementaire de même tendance politique représentant la majorité des électeurs ou sur l'existence d'un accord entre différents groupes politiques ayant recueilli le plus de voix. Cette innovation institutionnelle pourrait avoir un impact décisif dans le processus de politisation et de démocratisation de l'Union européenne, puisqu'elle crée un lien, indirect mais bien présent, entre les électeurs et le Président de la Commission européenne. C'est bien une transformation de l'Union européenne qui pourrait être à l'œuvre à travers cette nouvelle disposition, si toutefois le taux de participation aux élections européennes est suffisant pour qu'elle puisse s'accomplir.

On ne peut que s'étonner de la faible campagne électorale menée par nos partis politiques à l'approche des élections européennes. Si tous ont désigné leurs têtes de liste, et pour certains, un candidat à la présidence de la Commission³, rares sont ceux qui présentent leurs propositions pour faire avancer les grands dossiers européens, qui déterminent en grande partie les politiques nationales touchant directement les électeurs. Néanmoins, cela ne doit pas empêcher les citoyens européens de prendre leur destin en main et de se rendre aux urnes pour faire entendre leur voix. Sans mobilisation, sans participation, l'Union européenne demeurera un processus de « fuite en avant » des élites, détaché des citoyens et en proie aux dérives extrémistes.

Avec les prochaines élections européennes, il nous est donné l'opportunité, en tant que citoyens, de nous réapproprier l'Europe, et avec elle, notre destin : choisissez qui gouvernera l'Europe !

Chiffres clés :

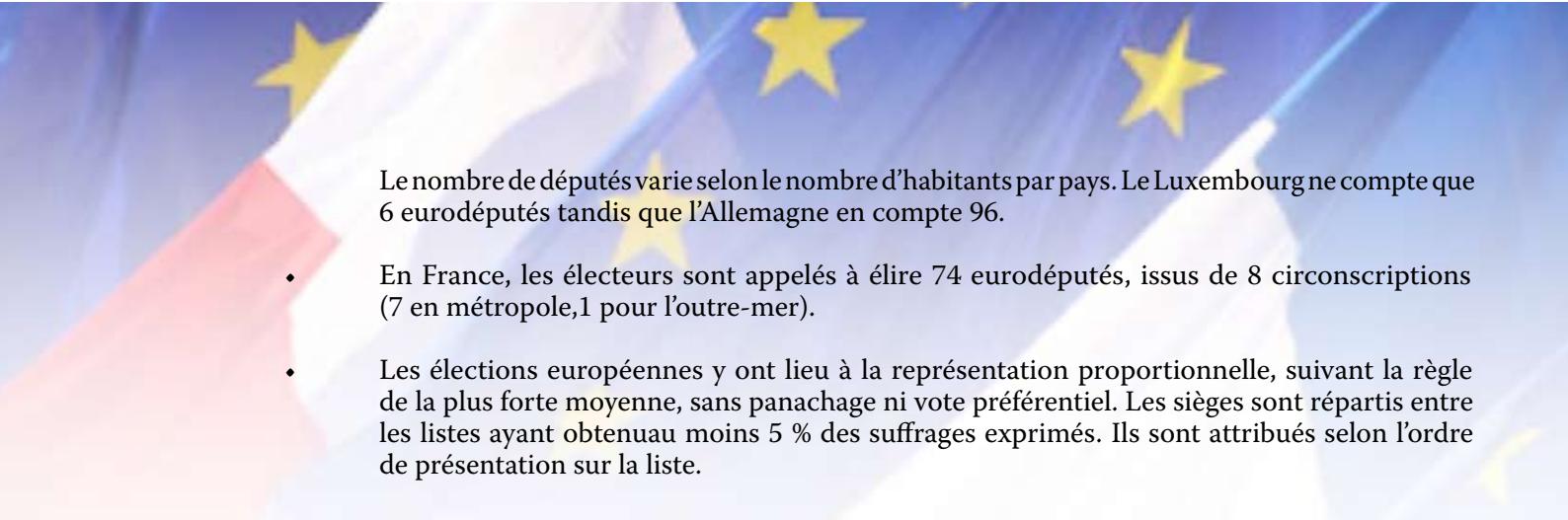
380 millions d'électeurs répartis dans les 28 pays de l'UE sont appelés aux urnes du 22 au 25 mai pour élire au total 751 députés européens.

1. En 2009, le taux de participation était de 60 %.

Pour plus d'informations sur le taux de participation aux différentes élections européennes : www.europarl.europa.eu

2. Article 17 paragraphe 7 du Traité sur l'Union européenne

3. Profils des candidats disponibles sur : www.touteurope.eu



Le nombre de députés varie selon le nombre d'habitants par pays. Le Luxembourg ne compte que 6 eurodéputés tandis que l'Allemagne en compte 96.

- En France, les électeurs sont appelés à élire 74 eurodéputés, issus de 8 circonscriptions (7 en métropole, 1 pour l'outre-mer).
- Les élections européennes y ont lieu à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Pour plus d'informations :

- Site du Parlement européen sur les élections européennes 2014: www.elections2014.eu/fr
- Site Vote et vous, De quel parti européen êtes-vous le plus proche ? www.vote-et-vous.fr/
- Site du ministère de l'Intérieur, répertoriant les différents candidats par circonscription : <http://elections.interieur.gouv.fr/ER2014/>

Olivia Grondin

DOSSIER OUTRE-MER

L'Union européenne soutient activement l'Outre-Mer vers une croissance intelligente, durable, inclusive

Par *Yola Minatchy*

L'Union européenne travaille de concert avec les huit régions ultrapériphériques de l'Union européenne - les Açores, Madère, les Canaries, La Guadeloupe, la Martinique, La Guyane, La Réunion, St-Martin, Mayotte - en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive de ces territoires excentrés du continent européen.

La politique régionale de l'Union européenne applicable aux Départements d'Outre-Mer est prioritairement une politique de solidarité et d'investissement. L'Europe soutient financièrement des actions dans les Outre-Mer français par l'octroi de divers Fonds structurels.

Les exemples de réalisations de l'Europe en Outre-Mer sont innombrables. Rappelons en quelques unes.

Quelques exemples non exhaustifs des multiples réalisations de l'Europe dans les Outre-Mer

GUYANE

Un nouveau campus exemplaire en matière environnementale, pour un nombre croissant d'étudiants



Ce nouveau campus a permis le regroupement de l'Université Antilles-Guyane et de l'IUFRM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) sur un même espace. Ce pôle accueille déjà 2 500 étudiants depuis septembre 2009. Il prévoit d'en accueillir 4 500 à l'horizon 2015.

Par exemple, le nouveau site s'inscrit dans une logique de développement durable: il bénéficie notamment d'une ventilation naturelle et d'une centrale photovoltaïque de 275 kw. Coût total 77 000 000 euros.

Mais aussi:

L'Europe soutient la formation professionnelle en Guyane

La structure bénéficiant du soutien de l'Europe en Guyane est la MAISON FAMILIALE RURALE DU LITTORAL OUEST. Il s'agit d'un centre de formation professionnelle spécialisé dans le secteur de l'agriculture. Cet établissement s'adresse à une population de jeunes et d'adultes, majoritairement en rupture avec le système traditionnel d'enseignement et de formation. Le centre alterne enseignement théorique et travail sur le site, tout en prenant en considération la diversité des niveaux et la spécificité de chaque élève. Il propose également une formation continue réservée aux adultes en recherche de formation qualifiante.

MARTINIQUE

L'Energie solaire de la Martinique, à la pointe du progrès



1296 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du Palais des Sports de Rivière Salée en Martinique suite à un cofinancement du Fonds européen de développement régional (le FEDER). L'objectif est d'éviter les émissions de CO2 tout en alimentant plus de 100 foyers en énergies propres.

Par ailleurs, ce projet européen ne se cantonne pas à la production d'énergie : il a entre autres permis la création d'un véritable laboratoire de recherche pour les Equipes du Syndicat Mixte d'Électricité de la Martinique.

Ce dernier a notamment été en mesure de piloter des études et recherches

sur l'énergie solaire dans ce contexte de climat tropical.

46 capteurs pourront ainsi bientôt mesurer la température, l'ensoleillement, la vitesse du vent, etc, ainsi que toutes les données électriques relatives à la centrale et au réseau basse-tension sur lequel elle est connectée.

L'autre enjeu essentiel pour les scientifiques réside dans le fait que ce projet permettra aux réseaux électriques d'intégrer plus de 30% d'énergies renouvelables, ce qui pour l'heure n'avait pas encore été envisageable.

Aussi...

La transformation des troncs de bananier

Ce projet s'inscrit dans la politique européenne de développement durable. Il adhère à la politique européenne de l'innovation et du respect de la nature dans la mesure où il transforme des troncs de bananier inutilisés, en bois de placage et en fibres naturelles. Ces produits, en vogue sur les marchés internationaux, restent très demandés. Voici donc un exemple de projet qui contribue à doter l'Outre-Mer d'une économie intelligente, durable et inclusive d'ici 2020, comme le prévoit la stratégie européenne de croissance Europe 2020.

GUADELOUPE

Le Fonds européen agricole pour le développement rural participe à la revalorisation des vestiges historiques en Guadeloupe

Le sentier de Grande-Pointe à Trois-Rivières abrite d'authentiques vestiges historiques datant de l'époque coloniale. L'objectif du projet européen consiste à conserver l'intégrité de ce patrimoine bâti en réhabilitant le moulin à vent et la batterie composée de canons posés sur des affûts.

Le projet européen a vocation à:

- revaloriser ce site est un atout essentiel pour le développement touristique de la zone du littoral de Trois-Rivières
- entretenir cet espace sera réalisé par des associations du territoire.

Les travaux entrepris permettent la conservation d'un patrimoine auquel les guadeloupéens sont fortement attachés.

Coût du projet: 51169 euros



Et aussi...

Le Fonds européen agricole pour le développement rural contribue à la création d'une ferme d'accueil touristique en Guadeloupe

Le projet a été porté par un producteur de bananes, établi sur une exploitation de 12 hectares à Bouillante.

En raison de l'attrait touristique de la côte-sous-le-vent, ce producteur propose une activité de Ferme découverte sur le thème de « la production agricole respectueuse de l'environnement ».

Son projet s'articule autour de la création :

- d'un site d'accueil touristique ;
- d'un espace d'accueil ;
- d'un parcours aménagé ;
- d'un lieu de dégustation des produits transformés.

Le bénéficiaire entend cibler le marché des touristes de passage, mais aussi celui de la population locale et des scolaires en sortie pédagogique.

REUNION

Les Fonds européens favorisent la coopération territoriale avec l'installation d'une station de réception et de traitement d'images satellite haute résolution



Le projet station de télédétection de Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'océan Indien (SEAS-OI) ambitionne de mettre en oeuvre un pôle d'excellence en télédétection à La Réunion, à partir d'une station de réception et de traitement d'images satellites. Il est prévu de l'implanter sur le site de l'Institut Universitaire de Technologie de Saint-Pierre situé au sud de l'île de La Réunion. Ce projet, porté notamment par l'université de La Réunion, le Conseil régional et l'Institut de recherche pour le développement couvrira l'installation d'une station de réception et de traitement d'images satellite haute résolution. Il a été financé grâce au Fonds européen de développement régional, dénommé FEDER.

Coût total: 9 000 000 euros. Co-financement européen: 5 000 000 euros.

Et aussi, rappelons que la **Route des Tamarins**, inaugurée en juin 2009 à La Réunion, a couté un co-financement, une participation de 190 millions de la part de l'Union européenne.

MAYOTTE



Un nouvel hôpital à Petite-Terre

Cet hôpital illustre un exemple parmi nombre de projets en faveur de Mayotte qui accuse un retard significatif par rapport aux autres régions, en matière d'assainissement, de routes, d'écoles, d'hôpitaux, de nouvelles technologies.

Le commissaire européen Johannes Hahn a annoncé un projet de création d'un nouvel hôpital à Petite-Terre lors de la visite en octobre 2013 à Mayotte. L'Europe enclenche un partenariat financier de premier plan pour l'île, Département d'Outre-Mer depuis 2011, et région ultrapériphérique depuis 2014. Un défi politique, juridique, et administratif, mais une aide fortement attendue afin de répondre aux besoins des 200 000 Mahorais.

« Sur 5.169m², il rassemblerait sur même lieu, les services existants à Dzaoudzi, les deux dispensaires de Petite-Terre et une nouvelle offre de «soins de suite et de rééducation», qui fait tant défaut à l'heure actuelle au département. 55 lits seraient destinés aux adultes, aux enfants ou à l'hôpital de jour. Six places de maternité supplémentaires seraient créées. Et un nouveau centre d'autodialyse serait également installé dans la structure, il serait le troisième de Mayotte après ceux de Mamoudzou et Dzoumogné. Le nouvel établissement deviendrait un véritable « Pôle de santé » car, en plus des services hospitaliers, il pourrait également abriter une «maison de santé professionnelle.» Le Journal de Mayotte.

Les enjeux de l'Outre-Mer à Bruxelles pour la période 2014-2020



Tous les sept ans, l'Union européenne élabore une nouvelle programmation visant à orienter l'attribution des Fonds européens structurels et d'investissement à destination des régions ultrapériphériques, dont l'Outre-Mer.

Pour la période 2014-2020, les règlements européens orientent les fonds européens structurels et d'investissement au service de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive dans nos régions.

Le Conseil européen, a, par ailleurs, souligné que la stratégie «Europe 2020» se fonde sur trois priorités: développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive, ainsi que encourager une économie à fort taux d'emploi assurant la cohésion sociale et territoriale.

Cette stratégie sera appliquée aux régions ultrapériphériques, en prenant en considération leurs caractéristiques et leurs contraintes particulières. Le Conseil a reconnu «d'une part, la nécessité d'un équilibre entre les mesures destinées à compenser les contraintes spécifiques et permanentes des régions ultrapériphériques, et d'autre part, les mesures visant à promouvoir leurs avantages et possibilités».

L'objectif est d'aider les RUP à devenir plus autonomes, plus solides sur le plan économique et mieux à même de créer des emplois durables, en tirant parti des atouts uniques qu'elles possèdent.

Parmi les principaux thèmes concernés par les futurs plans d'action de l'Europe en Outre-Mer pour la période 2014-2020, relevons:

- *l'amélioration de l'accès au marché unique de l'UE — en accordant une attention particulière aux réseaux de transport, à la mobilité des citoyens, à la dimension maritime et aux besoins en infrastructures;*
- *l'amélioration de la compétitivité par la modernisation et la diversification économiques en mettant l'accent sur l'agriculture, la recherche et l'innovation et le tourisme;*
- *une meilleure intégration géographique régionale;*
- *emplois, en renforçant les compétences et les qualifications en mettant fortement l'accent sur la jeunesse, l'éducation et l'emploi; et enfin*
- *l'intégration de la lutte contre le changement climatique dans toutes les politiques.*

Le régime sucrier de l'Outre-Mer à l'épreuve de la libéralisation du marché



L'Organisation Commune du Marché du sucre (dénommée «OCM Sucre») prévoit la fixation d'un prix de référence et de quotas de production en Europe, ainsi que certaines mesures de soutien au sucre lorsqu'il est échangé sur les marchés internationaux.

Ce mécanisme permet notamment aux producteurs de sucre européen, en ce compris ultramarins, de pouvoir écouler leurs stocks d'invendus à un prix minimum garanti par l'Union.

Rappelons que les économies de la Guyane, de la Martinique, de la Guadeloupe, et à plus grande échelle de la Réunion sont dépendantes également de la production de sucre encore protégée par ces règles européennes.

Or, l'Organisation Mondiale du Commerce (ci après «OMC») a considéré que le régime européen préférentiel contrevenait aux règles internationales en matière de concurrence. Et ce, parce d'autres pays (non européens) ne sont pas en mesure d'accéder au marché européen dans les mêmes conditions et que dès lors, le soutien de l'Europe aux producteurs sucriers européens désavantage les autres pays exportateurs. En septembre 2004, le régime sucrier européen a donc été condamné par un panel à l'OMC après une plainte du Brésil, de l'Australie et de la Thaïlande.

Ce jugement fut confirmé en appel, fin avril 2005, dans lequel l'OMC a en conséquence décidé de limiter un régime sucrier considéré comme préférentiel, notamment en réduisant les volumes d'exportation des producteurs de sucre européens.

L'Union européenne avait préparé la fin de ce régime préférentiel en faveur du régime sucrier européen et notamment des prix plancher pour 2015. L'Union a cependant décidé de reporter cette réforme de l'OCM sucre à 2017.

En tout état de cause, la libéralisation du marché du sucre européen s'annonce ardue pour nos territoires. Selon un rapport parlementaire, la fin du régime de soutien européen à la filière sucre aurait pour conséquences certaines de mettre en péril la production de l'ensemble de la filière canne-sucre-rhum dans les Départements d'Outre-Mer.

Or, la filière canne correspond à quelque 20 000 emplois directs ou indirects, selon les auteurs du rapport. C'est pourquoi, ce rapport réitère une demande de mise en place d'un soutien spécifique aux Départements d'Outre-Mer, où cette filière est extrêmement fragile.

C'est donc à Bruxelles que se décide, entre autres, l'avenir de notre filière canne défendue notamment par parlementaires européens.

Dès lors, face à l'ampleur des enjeux pour l'Outre-Mer à Bruxelles, le 25 mai, n'hésitez aucunement à vous rendre aux urnes afin d'élire vos députés européens.

En ces temps incertains, l'Outre-Mer se doit d'être entendue, l'Outre-Mer se doit d'être défendue.

YM

Les antennes erronées des partis d'extrême droite



Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, les dernières élections ont fait état d'un renforcement des partis d'extrême droite et europhobes. Les populistes voguent en effet allègrement sur les effets de l'austérité, de la récession et le déclin des partis traditionnels.

France- Le Front National Français en tête des sondages

Les derniers sondages placent le Front national en tête des intentions de vote en France. Le parti envisage de briguer la présidence d'un groupe et d'envoyer seize députés au Parlement européen.

Allemagne- L'extrême droite aux portes du Parlement européen

Un parti d'extrême droite allemand, ouvertement raciste, dont le slogan est «Mettre les gaz» connaît un succès retentissant en Allemagne, notamment grâce aux Réseaux sociaux, Facebook et Twitter.

Danemark- L'extrême droite en tête des sondages

Un dernier sondage concernant les intentions de vote des Danois, réalisé par l'institut de sondage Epinion, annonce que le parti qui devrait être en tête du scrutin européen serait le Parti populaire danois, le principal parti d'extrême droite, avec 25% des voix. Un tel résultat permettrait d'obtenir trois sièges de députés au Parlement européen.

Nous rappelons que, en 1945, afin que ne se reproduise jamais l'horreur qui venait d'être vécue dans le contexte du nazisme, l'Europe a choisi de codifier des droits fondamentaux, accessibles à tous, juridiquement garantis. De cette exigence est né le projet européen.

Et, le 5 mai 1949 le Conseil de L'Europe, véritable conservatoire de la conscience démocratique européenne, a érigé la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales au centre de l'action européenne, en tant qu'axe prioritaire.

L'Europe demeure l'artisan incontestable de l'instauration durable de la paix en Europe. Depuis 1945, l'Europe n'a plus connu de guerre.

Dès lors, unissons nos efforts afin que la pluralité de cultures, de traditions et de langues différentes que compte l'Europe des 28 constitue toujours autant d'atouts pour le continent.

Ensemble, déconstruisons les politiques extrêmes, les antennes erronées, les propagandes réductrices, le négationnisme dépassé qui mettent en péril toute forme de cohésion sociale en Europe, qui instillent la peur de l'Autre, du Différent, de l'Etranger.

Solidaires, encourageons vivement l'engagement actif de tous les ultramarins afin d'élever et d'élargir une véritable culture de paix, de Vivre ensemble avec nos différences, dans le respect de nos valeurs européennes mais aussi de nos références républicaines françaises.

A vos urnes le 25 mai pour que triomphe le respect des droits de l'Homme, socle fondateur de l'Union européenne, et une paix durable au sein de l'Union.

YM

Suivez toute l'actualité du Réseau des Talents de l'Outre-Mer en ligne:
www.talentsoutremer.fr
Découvrez notre rubrique Europe
<http://www.talentsoutremer.fr/actualites/europe/>

Newsletter réalisée par Olivia Grondin-Rédaction
et Yola Minatchy-Rédaction